



Blanquer annonce des aménagements à la réforme du lycée

Ce sont des aménagements à la réforme du bac qui en satisferont certains, mais qui n'éteindront pas les critiques. Dans une lettre adressée au comité de suivi de la réforme, révélée par l'agence spécialisée AEF, le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, reprend ce que ce comité lui avait suggéré : des ajustements sur le français, l'anglais et les mathématiques.

En mathématiques, les critiques ont été vives sur les difficultés de certains élèves à suivre le programme de spécialité. « C'est moins le programme qui est en question que l'hétérogénéité du niveau des élèves, et par conséquent des classes », écrit Jean-Michel Blanquer. Pour le ministre, la réponse est d'abord « d'ordre pédagogique ». Il annonce la mise en place de groupes de niveau qu'il appelle « groupes de compétences ».

Un enseignement de maths complémentaires

Au ministère, on plaide pour « une entrée plus progressive dans la matière » et « un outillage pédagogique des professeurs ». « Certains enseignants sont partis un peu vite en début d'année, pour tenir le programme, on va remettre cela en ordre », glisse un spécialiste du dossier. Le ministère de l'Education a, par ailleurs, mis en place, durant ces vacances d'hiver, une plateforme de soutien, via le CNED (Centre national d'enseignement à distance), pour les élèves de première qui ont choisi la spécialité mathématiques.

Ceux qui n'ont pas opté pour la spécialité mathématiques en première mais qui ne veulent pas abandonner la matière pourront suivre un enseignement de mathématiques complémentaires en terminale. « Cet enseignement est particulièrement adapté aux élèves qui ont besoin des mathématiques pour leurs études supérieures futures sans en faire le coeur de leur projet », écrit le ministre de l'Education. Jean-Michel Blanquer a, en revanche, écarté la proposition de la mission parlementaire qui réclamait, le mois dernier, « d'inclure des enseignements d'outils mathématiques dans le tronc commun ».

En français, le programme va être allégé. Les élèves de première générale auront 20 à 24 textes à étudier au lieu des 24 prévus initialement, et ceux de première technologique, 13 à 16 au lieu des 16 prévus. Par ailleurs, le programme ne sera plus renouvelé par moitié chaque année, mais par quart.

Un professeur « référent » et non plus « principal »

L'enseignement de spécialité d'anglais va, lui aussi, évoluer. Il était « trop tourné vers des débouchés littéraires et moins vers un usage appliqué aux différents contextes professionnels », affirme Jean-Michel Blanquer dans sa lettre. A partir de septembre, les élèves pourront choisir entre « anglais », et « anglais, monde contemporain » avec « une place de choix à la lecture de la presse et à l'expression orale ».

Voilà pour les modifications qui s'imposeront à tous. Par ailleurs, comme la réforme du lycée a fait exploser la notion de classe qui préexistait, les établissements qui le souhaitent pourront aussi revoir l'organisation des conseils de classe et le suivi des élèves par les professeurs principaux. Ils pourront organiser « des conseils d'enseignement de spécialité » et « faire évoluer la fonction de professeur principal en l'envisageant dans une dimension de professeur référent d'un groupe d'élèves ».

Dans sa lettre, Jean-Michel Blanquer ne dit rien, en revanche, des épreuves communes de contrôle continu (E3C) qui doivent démarrer ce mois-ci et qui sont un autre point de crispation de la réforme.